

Héberger les travailleurs saisonniers à Rochefort Océan

Le 28/02/2023

L'Office de tourisme, en collaboration avec la Communauté d'agglomération Rochefort Océan, accompagne les travailleurs saisonniers du territoire dans leurs recherches d'hébergements.

L'initiative consiste à un recensement et une sélection des logements situés sur la communauté d'agglomération Rochefort Océan, disponibles au minimum 1 mois, avec des loyers modérés pour répondre aux contraintes financières des travailleurs saisonniers.

Que vous soyez un particulier ou un professionnel du tourisme, si vous avez une offre de location correspondant aux critères précités, **nous vous invitons à nous en informer en renseignant le formulaire en ligne sur le lien suivant** : <https://www.rochefort-ocean.com/recensement-des-hebergements-pour-saisonniers-2023>

Une fois référencée, les offres figureront gratuitement sur la liste des logements éligibles et seront consultable, sur notre site internet, dans la rubrique : Vous êtes travailleur saisonnier ? Ainsi, les candidats au logement entreront directement en contact avec les logeurs.

Pour tout renseignement, notamment sur les conditions d'exonération fiscale des recettes tirées de la location meublée à l'attention d'un personnel saisonnier, et le recensement d'une offre, le Service partenariat de l'Office de tourisme Rochefort Océan est disponible à l'adresse suivante : partenaire@rochefort-ocean.com

Contacts

Office de Tourisme Rochefort Océan

Directeur des partenariats Stéphane ROCHETEAU – 06 74 58 74 66 – stephane.rocheteau@rochefort-ocean.com

Direction Office de Tourisme Virginie RIVAIN – 05 46 28 91 20 – virginie.rivain@rochefort-ocean.com